

Janvier
2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
SOURCES DU LAC D'ANNECY



L'info des Sources

BULLETIN INTERCOMMUNAL DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

DOSSIER

ACTION SOCIALE intercommunale pour un territoire solidaire



Petites Villes de Demain

Où en est le
programme ?

Emploi & Formation

Espace Emploi Formation et
Campus Connecté, des services
de proximité ouverts à tous

Mobilité

Bientôt un service de
transport à la demande
sur le territoire

SOMMAIRE

TOUT SAVOIR SUR La CCSLA4
7 lieux et 45 agents au service du territoire

ACTUALITÉS EN BREF6

DOSSIER ACTION SOCIALE8
INTERCOMMUNALE, pour un territoire solidaire

PETITES VILLES DE DEMAIN13
Où en est le programme ?
Etat d'avancement de la démarche intercommunale

MOBILITÉ16
Sensibilisation des collégiens aux mobilités actives
La point sur la compétence mobilité

LOGEMENT17
OPAH le chrono s'arrête bientôt !

ÉCONOMIE, EMPLOI ET FORMATION18
Retour sur la soirée de l'économie
L'Espace Emploi Formation, le service de proximité qui facilite l'emploi local et l'accès à la formation

TOURISME20
L'office de tourisme vous invite à (re)découvrir votre territoire !

CULTURE22
Le festival des cabanes mis à l'honneur à Lyon
L'éducation artistique et culturelle pour tous les publics

ENVIRONNEMENT24
LA DÉCHÈTERIE
Un lieu de valorisation pour nos déchets

LE BARRAGE DES ROUX26
Un chantier d'accès difficile pour des travaux stratégiques



**Suivez l'actualité
de la CCSLA sur :**



Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy
32 route d'Albertville, 74210 Faverges-Seythenex
04 50 44 51 05 - comcom@cc-sources-lac-annecy.com

Directeur de la publication
Jacques Dalex, Président de la CCSLA

Conception et rédaction
C. Delabie, élus communautaires et services de la CCSLA

Photos CCSLA (sauf mention contraire)

Impression Kalistene (Annecy, 74) sur papier
100% recyclé avec encre à liant végétal

Tirage de 9 200 exemplaires

Dépôt légal à parution (Janvier 2025)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**Madame, Monsieur,
Chers concitoyens**

Ce nouveau bulletin d'information de la Communauté de Communes, vous parvient en janvier. C'est l'occasion pour moi de faire un petit bilan de l'année 2024 qui vient de se terminer. Une année de travail et la concrétisation de dossiers, quelquefois anciens, mais importants pour notre collectivité.

L'entretien de nos torrents et rivières, la Chaise, le Saint Ruph, l'Eau morte, la Glière, le Piésan ce sont là, plusieurs millions d'investissements pour la sécurité des personnes et la qualité environnementale de nos cours d'eau.

Nous avons engagé la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), cela a été un travail administratif conséquent, indispensable pour poursuivre nos aménagements publics et créer les logements nécessaires.

Nous avons lancé l'étude d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour définir exactement nos besoins, en quantité, qualité, surface et personnel pour nos crèches intercommunales.

Nous avons pris la décision de construire le nouveau Centre de Secours des Sources du lac. Pour cet équipement, nous avons acquis les terrains afin de les mettre à disposition du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Nous avons accepté de prendre en charge, sur notre budget, cinquante pour cent du prix de la viabilité, auxquels s'ajoutent trente pour cent du coût de la construction qui s'élèvera, suivant les estimations à neuf millions d'Euros. Tous ces engagements ont été pris, en accord avec le département, pour lancer la construction de ce bâtiment en 2026.

En avril, nous avons inauguré, avec grande satisfaction, le terrain intercommunal de football et de rugby qui est mis à disposition de nos associations locales.

Le pôle touristique situé sur la friche industrielle en bordure de la départementale a exigé beaucoup de temps, de réflexion, de concertation. Pensé, négocié, affiné pendant les trois dernières années, il devrait être présenté en début d'année au Conseil Communautaire, pour obtenir, ou non, son accord.



© Rémi Portier

En ce qui concerne le transport à la demande, les études et les choix principaux ont été réalisés par la commission ad'hoc. Ce service très attendu devrait être mis à la disposition des seniors et des personnes justifiant de difficultés pour leurs déplacements intracommunautaires, dès le printemps prochain.

Toutes ces actions se réalisent dans un excellent climat de responsabilité, de confiance et d'harmonie entre tous les élus du territoire des Sources du lac d'Annecy, ce dont je me réjouis.

Comme vous le voyez, vos élus communautaires préparent l'avenir en organisant les aménagements futurs, en construisant les équipements structurants de demain, le logement, l'emploi, les zones d'activités économiques et touristiques. Notre motivation est mue par la création d'infrastructures et d'équipements structurants, permettant de dessiner le nouveau visage de notre territoire des Sources du lac, sans esprit partisan et transcendant les limites de chacune de nos communes, pour le bienfait de l'ensemble du territoire communautaire.

Notre souhait est toujours le même, assurer à nos habitants des services de qualité pour faciliter la vie quotidienne de tous, des plus âgés, des familles et des plus jeunes, de créer du lien, de la convivialité, pour tous nos concitoyens.

L'ensemble des Vice-présidents, les Maires et les Élus communautaires se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de joie partagée pour cette nouvelle année 2025.

Recevez Madame, Monsieur, chers concitoyens, mes salutations respectueuses.

Jacques Dalex

Président de la Communauté de
Communes des Sources du Lac d'Annecy



Quelle est l'organisation interne de la communauté de communes ?

La CCSLA vous accueille dans **7 lieux** distincts sur Faverges-Seythenex. Les **45 agents** de la collectivité œuvrent au quotidien pour assurer les services et missions relatives aux compétences déléguées par les communes à l'intercommunalité.

Depuis juin 2024, Bruno Terrié occupe le poste de Directeur Général des Services de la communauté de communes, poste mutualisé à mi-temps avec celui de la commune de Faverges-Seythenex. Sur sa proposition, les services ont été réorganisés en pôles thématiques qui regroupent plusieurs compétences :

Pôle ressources : Accueil, administration, ressources humaines, comptabilité, marché public, informatique, communication

Pôle attractivité : Aménagement, logement, urbanisme, mobilité, économie, emploi, formation, politique touristique

Pôle transition : Gestion de l'eau, préservation de l'environnement, desserte forestière, sentiers de randonnée, mobilités actives, énergies renouvelables

Pôle technique : Collecte et valorisation des déchets, gestion de la déchèterie, travaux, entretien des bâtiments

Pôle solidarité : CIAS* et France Services



Bruno TERRIÉ
Directeur de la CCSLA



L'espace La Clé - Économie Emploi et Formation

281 Route de Thônes

Développement économique : 04 50 44 52 18
economie@cc-sources-lac-annecy.com
du lundi au jeudi 8h-12h et 13h-18h

Espace Emploi Formation : 04 50 44 50 44
eef@cc-sources-lac-annecy.com
du lundi au jeudi 8h30-12h et sur rendez-vous les après-midi et le vendredi toute la journée

Espaces de coworking Accessibles 7j/7

Campus connecté : 04 50 44 50 44
campusconnecte@cc-sources-lac-annecy.com
Accessible aux étudiants 7j/7

Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien
07 50 59 95 03 o-falcoz@mljba.fr
du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h



Le siège de la CCSLA

32 route d'Albertville
04 50 44 51 05
comcom@cc-sources-lac-annecy.com

Accueil du public
du lundi au vendredi 9h-12h
et sur rendez-vous les après-midi



Le CIAS* et France Services

32 route d'Albertville (derrière la CCSLA, place rue des Fabriques, à côté du laboratoire)
CIAS* : 04 50 44 46 40
cias@cc-sources-lac-annecy.com
9h-12h et 14h-17h. Ouverture à 10h le mardi et à 8h30 le jeudi. Fermé le vendredi après-midi.

France services : 04 50 44 38 77
fs-ccsla@france-services.gouv.fr
Lundi et mercredi 9h-12h et 14h-17h. Mardi 14h-18h. Jeudi 9h-14h. Vendredi 9h-12h.



La Soierie

141 Route d'Albertville
Enfance Jeunesse Famille 04 50 44 53 45
lasoierie.accueil@gmail.com

Accueil du public
du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h

Pôle SOLIDARITÉ



Le Relais Petite Enfance

5 voie des Docteurs Mouthon
04 50 32 57 65
relais.petite.enfance@cc-sources-lac-annecy.com

Accueil du public
du lundi au jeudi 8h-12h et 13h-16h

* Centre Intercommunal d'Action Sociale

A NOTER : Le CIAS* et l'office de tourisme des Sources du lac d'Annecy sont des structures financées par la CCSLA mais gérées de manière autonome par leurs propres conseils d'administration.

Pôle TECHNIQUE



La déchèterie

Impasse de la Culaz
04 50 44 64 11
decheterie@cc-sources-lac-annecy.com

Accueil du public
lundi 14h-17h et du mardi au samedi 9h-12h
et 14h-17h en hiver (jusqu'à 18h en été)
Dernière entrée 10 min avant la fermeture

Promotion touristique du territoire



L'office de tourisme

Place Marcel Piquand
04 50 44 60 24
accueil@sources-lac-annecy.com

Accueil du public toute l'année
du lundi au samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

Bureau d'information touristique
Route de la Plage à Doussard
Accueil du public de mai à septembre

ÉQUIPEMENT

Inauguration du CHALET DE LA FAUNE SAUVAGE

Le nouveau chalet de la faune sauvage, situé à proximité de la déchèterie des Sources du lac d'Annecy, a été inauguré le 25 septembre 2024. Cet équipement est composé d'un abri pour gérer les déchets de venaison ou de collision avec la faune sauvage. Il est équipé d'une chambre froide pour les stocker avant enlèvement par un équarrisseur. Un local permettra également les rencontres des associations de chasse et partenaires qui participent à la gestion de l'environnement.

Cet équipement novateur a pu voir le jour grâce à la participation significative de la commune de Faverges-Seythenex, à hauteur de 97 000 € sur un coût total de 138 800 € TTC pour l'ensemble de l'équipement. La CCSLA et la Région ont complété le financement.

C'est à la fois en tant que président de la CCSLA et maire de Faverges-Seythenex, que Jacques Dalex a inauguré le chalet de la faune sauvage au côté de Philippe Meunier, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Sylviane Noël, sénatrice de la Haute-Savoie, Marcel Cattaneo, conseiller départemental et André Mugnier, président de la Fédération des chasseurs et les associations de chasses locales.

« Ce chalet de la faune sauvage représente un symbole de la coopération pragmatique et constructive à l'échelle intercommunale. Cet équipement réussit le tour de force de résoudre plusieurs problématiques. Il réunit en un seul lieu :

- Un local digne pour les ACCA, en particulier celle de Faverges qui, mal logée jusqu'à aujourd'hui, attendait depuis longtemps un lieu de rencontre convivial et fonctionnel notamment pour la présentation des prélèvements de gibier.
- Une solution pour gérer les déchets de venaison, les stocker temporairement, les évacuer et les traiter dans d'excellentes conditions sanitaires. Ces déchets proviennent à la fois des activités des chasseurs mais, aussi et surtout, des nombreuses collisions d'animaux qui traversent le territoire. Ce service pourra être utilisé par les services techniques des 7 communes et par ceux du département.
- Un lieu de rencontre mis à disposition des partenaires et organismes œuvrant dans le domaine environnemental. »

Hervé Bourne, Vice-Président en charge des déchets à la CCSLA



ENVIRONNEMENT

Inauguration des travaux de RENATURATION DE LA CHAISE dans la plaine des Bossons

Autre inauguration qui a marqué l'actualité de la CCSLA en septembre dernier : celle des travaux de restauration de la Chaise, mis en œuvre depuis 2022 entre la prise d'eau du biel et le pont des Bossons à Saint-Ferréol. La matinée du 27 septembre a commencé par une visite du site afin d'expliquer comment restaurer la rivière au plus proche de son état naturel a permis d'atteindre les trois 3 objectifs visés :

- Améliorer les continuités écologiques (notamment la circulation des poissons)
- Prévenir les risques d'inondation lors des crues
- Mieux gérer les niveaux d'eau en période sèche

Pour en savoir plus, regardez la vidéo sur la chaîne YouTube de la CCSLA <https://youtu.be/FRzr7dZHqIY>



Le coupé de ruban par Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Jacques Dalex, Président de la CCSLA et Philippe Prud'homme, vice-président et maire de Saint-Ferréol, entourés des partenaires dont le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA) et la Fédération départementale de pêche.

Cette restauration exemplaire a été portée par la CCSLA et la commune de Saint-Ferréol en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA) et la fédération départementale de pêche. Cet investissement important de 2 360 000 € TTC a été rendu possible grâce au portage intercommunal et au soutien financier de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental de la Haute-Savoie, respectivement à hauteur de 50 % et 30 % du coût total des travaux. Bravo pour ce bel exemple de synergie entre les partenaires du territoire !

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le rendez-vous RÉEMPLOI RECYCLAGE et COMPOSTAGE

Samedi 23 novembre 2024, la CCSLA a clôturé la semaine européenne de réduction des déchets en invitant habitants et adhérents de la déchèterie à un rendez-vous convivial sur le thème du réemploi, du recyclage et du compostage. Des partenaires sont venus partager les solutions et bonnes pratiques qui participent à la réduction des déchets sur notre territoire.

A savoir : La CCSLA soutient plusieurs de ces acteurs du réemploi sur les Sources du lac d'Annecy, que ce soit par des subventions ou un appui à leur installation.

Et ce n'est pas tout ! L'ambassadrice biodéchets de la CCSLA était aussi présente pour répondre aux questions sur le compostage, sur le tri sélectif et sur le recyclage des déchets déposés en déchèterie. La distribution gratuite de broyat local fourni par l'ONF a également fait le bonheur des adeptes de compostage et de jardinage.



- **Le Galta** redonne une seconde vie à tous les objets que vous n'utilisez plus > www.solal.org/solal-boutique
Présence du Galta au village du réemploi > Voir page 24
- **La Bois'cyclerie** collecte le bois perdu ou jeté pour le recycler et le revendre > www.laboiscyclerie.fr
- **L'atelier Rebond** collecte des fruits invendus pour fabriquer des bocaux « anti-gaspi ». Leurs confitures ont régalié les papilles des visiteurs ! > www.atelier-rebond.fr
- **Le Repair café** est une association de bénévoles qui vous aident à réparer vos appareils défectueux au lieu de les jeter > *les 1^{ers} samedis du mois de 9h à 12h à la Soierie*

ZONE D'ACTIVITÉ

Projet d'aménagement de la zone des Pierrailles

L'extension de la zone d'activité existante à l'entrée de Giez se concrétise. Le permis d'aménager a été accordé fin 2024 pour 4 lots de 700 et 1500 m² sur un terrain d'une surface totale de 5880 m². Les travaux pourront commencer à partir de février 2025.

Si la vocation de la zone des Pierrailles est d'accueillir des activités à vocation économique, il est précisé que le type d'activité devra être validé par la communauté de communes avant le dépôt du permis de construire de chaque lot. Une attention particulière à l'intégration paysagère des projets sera exigée afin de respecter la qualité du site (entrée de village, proximité du golf, boisements...).

Les entreprises intéressées sont invitées à se rapprocher du service développement économique de la CCSLA.
Contact : 04 50 44 77 88 - economie@cc-sources-lac-annecy.com

EMPLOI & FORMATION

L'édition 2025 du FORUM se prépare. Et vous ?

La 6^e édition du FORUM EMPLOI & FORMATION des Sources du lac d'Annecy aura lieu le **mercredi 12 février 2025 de 13h30 à 17h30** dans la salle polyvalente de Faverges-Seythenex. Comme chaque année, il permettra à de nombreuses entreprises, agences d'intérim, partenaires et organismes de formation de présenter leurs offres et rencontrer des candidats potentiels.

Le 28 mars 2024, pour sa 5^{ème} édition, le Forum Emploi & Formation a accueilli 52 exposants et 260 visiteurs. 185 postes étaient proposés !



L'ACTION SOCIALE intercommunale pour un territoire solidaire

DOSSIER

Qu'est-ce qu'un territoire solidaire? C'est un lieu de vie où tous les types de populations se soutiennent, où chacun trouve sa place et accède aux services dont il a besoin. C'est un territoire où il fait bon vivre tout au long de son parcours de vie : petite enfance, jeunesse, famille, seniors, perte d'autonomie, périodes difficiles.... L'action sociale intercommunale, c'est une histoire de partage et de mutualisation à l'échelle des 7 communes des Sources du lac d'Annecy. Mais cela va bien au-delà ! Les services à la population participent à l'attractivité du territoire au sens large. Par exemple, développer des solutions de garde d'enfants est nécessaire pour accueillir des jeunes couples et des familles qui revitalisent le territoire ou de nouveaux salariés qui participent à la dynamique économique locale.



« Pique-nique en fête » organisé par le collectif des partenaires sociaux le 18 septembre dans le parc Simon Berger à Faverges-Seythenex, un exemple d'action qui favorise les liens intergénérationnels.

Le CIAS Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Créé en janvier 2022, le Centre Intercommunal d'Action Sociale est chargé de mettre en œuvre les compétences déléguées à la CCSLA en matière d'action sociale. Il est le coordinateur et l'animateur de la politique sociale à l'échelle des Sources du lac d'Annecy. Les communes restent toutefois en charge de certaines actions comme les aides sociales facultatives, les logements sociaux, la semaine bleue et le repas des aînés.

Le CIAS mène des actions en faveur de la petite enfance, de la jeunesse, de la famille, des seniors, des personnes en situation de handicap et de toute personne en difficulté. Tout comme France Services, ses actions sont destinées à l'ensemble des habitants des 7 communes du territoire.

Les missions du CIAS des Sources du lac d'Annecy :

- **La solidarité, l'insertion et l'accès aux droits :** accueil et orientation des publics les plus fragiles par la conseillère familiale, instruction des dossiers d'aide sociale, service de domiciliation postale...
- **Les personnes en perte d'autonomie :** service de portage des repas, aide au maintien à domicile, lutte contre l'isolement, soutien aux aidants...
- **Les jeunes et les familles :** gestion du centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, soutien à la parentalité, prévention et insertion sociale des jeunes du territoire...
- **La petite enfance :** le Relais Petite Enfance (RPE) informe les parents sur les modes de garde, accompagne les assistants maternels et propose des temps d'activités pour les enfants accueillis.



Les missions du CIAS sont complémentaires à celles de France Services avec qui il partage ses locaux.

Adresse : 32 route d'Albertville à Faverges-Seythenex
(derrière le siège de la CCSLA, sur la place rue des Fabriques, à côté du laboratoire d'analyses médicales)

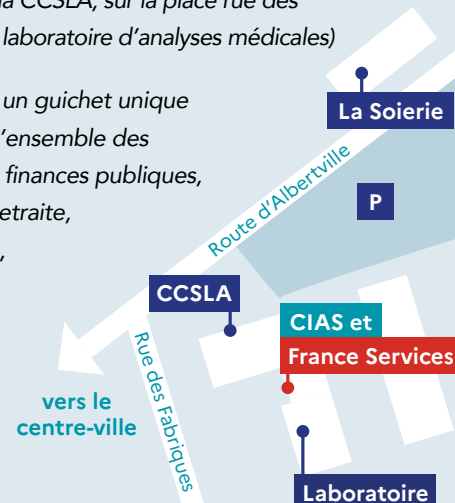
France Services est un guichet unique qui facilite l'accès à l'ensemble des organismes publics : finances publiques, assurance maladie, retraite, allocations familiales, mutuelle agricole, point justice, France titres, France travail, France renouv', chèque énergie.

Horaires du CIAS
Lundi : 9h-12h / 14h-17h
Mardi : 10h - 12h / 14h - 17h
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h-12h

Contact : 04 50 44 46 40 - cias@cc-sources-lac-annecy.com

Horaires de France Services
Lundi : 9h-12h / 14h-17h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Jeudi : 9h-14h
Vendredi : 9h-12h

Contact : 04 50 44 38 77 - fs-ccsla@france-services.gouv.fr



L'ABS L'Analyse des Besoins Sociaux du territoire

En 2023, le CIAS a réalisé une **Analyse des Besoins Sociaux** du territoire. Cette étude préalable est un outil d'aide à la décision qui permet d'identifier une politique sociale adaptée aux besoins spécifiques des populations des Sources du lac d'Annecy. Ce dispositif favorise également la coopération entre les acteurs sociaux présents sur le territoire. Ensemble, ils ont identifié **comme axes prioritaires, la mobilité des seniors, la lutte contre l'isolement, l'amélioration de l'information, la diversification des modes de garde et l'attractivité du territoire pour les jeunes et les familles.**

Une démarche en 2 étapes :

- **État des lieux :** le portrait social du territoire
- **Priorité des actions :** le plan d'action sociale

Portrait social du territoire

en quelques chiffres (Source : ABS/INSEE Janvier 2020)

POPULATION

15 254 habitants
6 890 ménages
9% sous le seuil de pauvreté (1120€/mois)

ENFANCE ET JEUNESSE

21% de la population a moins de 18 ans
Baisse de -10% entre 2013 et 2019

FAMILLES

30% des ménages ont des enfants
Baisse de -4% entre 2013 et 2019

SENIORS

24% de la population a plus de 65 ans
Hausse de +17% entre 2013 et 2019

Plan d'action sociale Exemples d'actions prioritaires

2 thématiques identifiées

Actions prioritaires à mettre en place

Répondre aux besoins liés au vieillissement de la population

- **Créer un service de transport à la demande pour faciliter la mobilité des seniors**
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles pour lutter contre l'isolement des seniors
- Créer un guide des services et des acteurs dans le champ du vieillissement

Actions existantes à conforter, à valoriser

- **Service de portage de repas à domicile**, conseil pour le maintien à domicile, soutien aux aidants
- Ateliers numériques, France Services
- Ateliers équilibre, rencontres de la forme
- Pique-nique rassemblant structures petite enfance, associations, jeunes en formation, seniors et résidents de maison de retraite (voir photo ci-dessus)

Répondre aux besoins des familles et des jeunes adultes

- **Développer et diversifier les modes de gardes des jeunes enfants** (crèches notamment)
- Mieux faire connaître les services proposés aux jeunes et aux familles
- Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, à la formation, aux transports et aux logements
- Relais Petite Enfance, maisons des assistantes maternelles, halte-garderie...
- **Centre de loisirs du mercredi et des vacances**
- Anim'ados, animations pour les familles et accompagnement à la parentalité
- Antenne de la Mission Locale Jeunes, Espace Emploi Formation, Campus connecté

Les actions surlignées en bleu sont développées pages suivantes ...



La mise en place d'un service de transport à la demande

Près d'un quart des habitants des Sources du lac d'Annecy étaient âgés de 65 ans et plus en 2021. C'est plus que la moyenne nationale de 21,5 %. **Sur notre territoire, le nombre de personnes âgées a presque doublé en 20 ans !**

Face aux difficultés de déplacement des personnes en perte d'autonomie, âgées ou en situation de handicap, sur notre communauté de communes à dominante rurale, **un service de transport à la demande gratuit sera mis en place en 2025.**

Le transport à la demande (TAD) est un service qui fonctionne uniquement sur réservation des usagers. Il se distingue ainsi des services réguliers, qui circulent selon des itinéraires et des horaires prédéfinis. En zone peu dense, lorsque la demande est faible, mettre en place un service de transport à la demande plutôt que des lignes régulières permet d'éviter la circulation de véhicules à vide tout en offrant un service adapté aux besoins des usagers.

Calendrier d'avancement du projet en 2024 :

- **Depuis janvier** : Étude de la faisabilité du projet en partenariat avec la Région Auvergne Rhône-Alpes
- **Juillet** : Vote unanime des élus communautaires pour ce projet
- **Décembre** : Lancement du marché public de transport

En 2025 : Mise en service au printemps !

Le projet de TAD en bref

Quels sont les objectifs ?

- Permettre une desserte des principaux équipements et services du territoire
- Permettre aux populations les plus en difficulté de se déplacer, notamment les personnes éloignées des centres urbains et des lignes régulières, celles qui ne disposent pas de voiture, ne veulent plus ou ne peuvent plus conduire

Qui pourra en bénéficier ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans
- Les personnes à mobilité réduite ou en perte de mobilité ponctuelle

À quel tarif ?

Ce service sera **GRATUIT** pour la population ciblée ci-dessus

Pour aller où ?

Le périmètre des trajets possibles couvrira l'ensemble des 7 communes des Sources du lac d'Annecy

Avec le soutien financier de



Le service de portage de repas à domicile

Le CIAS propose le portage de repas à domicile à toute personne en perte d'autonomie (personnes âgées, en situation de handicap ou provisoirement fragilisées suite à une hospitalisation, un accident ou une maladie).

Ce service fonctionne tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. Il peut être mis en place ponctuellement ou durablement. Il est possible de se faire livrer le repas de midi seul ou la formule midi et soir. Les repas sont élaborés avec une diététicienne et sont confectionnés par la cuisine centrale de la commune de Faverges-Seythenex.

Depuis son transfert au CIAS en 2022, ce service profite à de plus en plus de personnes : 110 personnes par mois en moyenne en 2023, soit 26 700 repas livrés sur l'année. Au 30 novembre 2024, ce chiffre était déjà dépassé !



L'équipe de la cuisine centrale qui prépare et qui livre les repas



Livraison chez une des bénéficiaires

Inscriptions au CIAS : sur place, par téléphone au 04 50 44 46 40 ou par mail cias@cc-sources-lac-annecy.com



Le centre de loisirs des Sources du lac d'Annecy

Afin d'accompagner les familles des 7 communes, le CIAS leur offre la possibilité d'inscrire leurs enfants au centre de loisirs, dont la gestion est déléguée au centre social de la Soierie. Depuis 2020, la fréquentation du centre de loisirs a connu une **augmentation de 10%** chaque année. Ce service répond à deux types de besoins exprimés par les familles :

- **Besoin de garde** lorsque les parents travaillent le mercredi ou pendant les vacances.
- **Et/ou demande de loisirs collectifs** : un tiers des familles motivent également l'inscription de leurs enfants par la recherche d'activités ludiques et éducatives en petits groupes.

Le centre de loisirs du mercredi opère sur deux sites. Chaque semaine, environ 40 enfants sont accueillis à l'école de Doussard et environ 60 à l'école Ginette Kolinka de Faverges-Seythenex.

En période de vacances scolaires, ce sont les écoles Kolinka et Cassin qui accueillent le centre de loisirs à Faverges. Avec une capacité maximale de 128 enfants, ce sont en moyenne 100 enfants chaque jour qui profitent de ce service. Durant les vacances d'été, un partenariat avec la FOL 74 (Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie) est en place pour organiser l'accueil estival et proposer des animations de qualité.

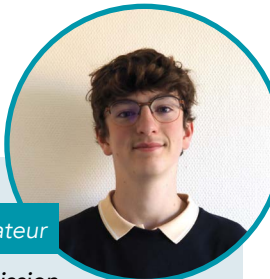
Un large éventail d'activités est proposé : ateliers créatifs, cuisine, sorties et visites. L'accent est mis sur la collaboration avec des intervenants locaux afin de faire découvrir les savoir-faire du territoire, comme les Savons de Malabulle, la Flèche Gourmande, Hot-Savoie74 ou encore la ferme Hudry. Des sorties et des séjours avec nuitées sont également organisés. Le séjour « Bauges-toi en montagne » est un exemple organisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Bauges. L'été dernier, la découverte d'une nuit en tipi a fait la joie des enfants !

Anim'ados, une nouvelle permanence à Doussard

Nouveau ! À la demande des élus et des jeunes de la commune, une nouvelle permanence « Anim'ados » a été mise en place sur Doussard. Tous les premiers et derniers mercredis du mois de 16h à 18h, l'animateur jeunesse de la Soierie est présent dans les locaux de l'école. Il rencontre les jeunes, leur propose des jeux, des activités et les accompagne pour monter leurs propres projets. Tout est possible mais c'est à eux d'exprimer leurs idées, de s'organiser et de trouver des financements.

Objectif : Encourager les jeunes à être actifs et les accompagner dans une première expérience de projet collectif !

Témoignage de Sacha, animateur



« J'ai d'abord effectué une mission SNU* au centre de loisirs. Ça a tout de suite bien marché. Du coup j'ai passé le BAFA grâce à Jeune Anim'. Depuis, je travaille 1 semaine à chacune des petites vacances et 1 mois pendant l'été. Ce que j'aime dans ce métier c'est permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres, leur apprendre de nouvelles choses, mélanger les jeux et le sport... C'est une bonne expérience pour plus tard. »

Comment devenir animateur ?

Pour renforcer les équipes du centre de loisirs, il est essentiel de former des animateurs qualifiés et motivés. Trois leviers ont été mis en place pour y parvenir :

- Revalorisation de 25 % du forfait de rémunération journée (entre 2021 et 2024), via un contrat d'engagement éducatif.
- Mise à disposition d'un appartement durant l'été pour faciliter l'accueil des animateurs extérieurs.
- Un accompagnement complet vers la formation grâce au projet « Jeune Anim' » lancé en janvier 2022 en partenariat avec la Soierie, la FOL 74 et la CCSLA. Il inclut l'information en structure, une immersion et le financement du BAFA. Depuis sa mise en place, 19 animateurs en devenir (de 16 à 45 ans) ont pu bénéficier de ce dispositif.

Contact : Laurent PETTEX
06 68 02 25 46 lasoierie.enfance@gmail.com

* SNU : Service National Universel

Christophe, l'animateur jeunesse, entouré de plusieurs jeunes de Doussard qui ont des projets plein la tête !



Photos de cette page ©CCSLA - Emma Carlu



Le projet de crèches intercommunales

D'après l'Analyse des Besoins Sociaux de notre territoire, **54% des enfants de moins de 3 ans ont un besoin impératif de mode de garde**. D'autres études préalables, notamment celles menées dans le cadre de Petites Villes de Demain, aboutissent au même constat. La création de places en crèche est une des solutions dont le territoire a besoin pour rester attractif aux yeux des familles et des jeunes ménages qui souhaitent rester ou venir s'installer aux Sources du lac d'Annecy. Il en est de même pour l'accès aux logements, à l'emploi et aux services en général. Les études préalables ont également fait apparaître l'importance de mener une réflexion sur les crèches de manière globale à l'échelle intercommunale.

Actuellement, le territoire dispose de deux crèches communales qui sont vieillissantes ou à optimiser (organisation peu fonctionnelle, en étages par exemple). Leur capacité d'accueil de 64 berceaux (40 à Faverges-Seythenex et 24 à Doussard) est insuffisante pour répondre aux besoins des familles de l'ensemble des 7 communes.

En juin 2024, la compétence de la CCSLA en matière de petite enfance a donc été étendue afin de pouvoir lancer une étude de programmation. Le bureau d'études ASCOREAL a été retenu pour cette mission et avance sur le dimensionnement des besoins. [Premières pistes ci-contre](#)

Les crèches sont une des solutions de garde mais il en existe bien d'autres : garde à domicile, Maison des Assistants Maternels (MAM), crèche d'entreprise... Ces solutions sont complémentaires. Ainsi, les collectivités locales soutiennent les initiatives qui permettent d'étoffer et de diversifier le panel de modes de gardes proposés sur le territoire.

La Convention Territoriale Globale

La CCSLA et la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) de la Haute-Savoie ont signé la Convention Territoriale Globale (CTG) du territoire le jeudi 30 novembre 2023. Cette convention, signée pour 5 ans (de 2023 à 2027) a pour objectifs le développement d'équipements de services adaptés aux besoins des familles. Elle couvre de nombreux domaines : petite enfance, jeunesse, famille, vie sociale, accès aux droits, inclusion numérique, logement, prise en compte du handicap...

Grâce à la CTG, le territoire des Sources du lac d'Annecy bénéficie de subventions de la Caf pour plusieurs actions déjà en place (Relais Petite Enfance, soutien à la parentalité, centre de loisirs...) et ce soutien se poursuivra pour les projets futurs.

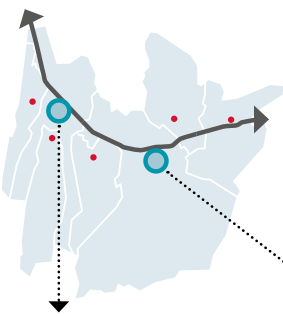


Ce projet est intégré à la démarche intercommunale **Petites Villes de Demain** dans le cadre de l'objectif « **Renforcer les services publics et les équipements structurants** »
[Voir article pages suivantes](#)

Étude de programmation

Premières pistes

Depuis Juin 2024, le bureau d'études ASCOREAL a pour mission de préciser les besoins et de proposer un programme de travaux global pour le projet de crèches intercommunales. Voici les pistes envisagées à ce stade pour chacun des deux sites.



Site de DOUSSARD

Capacité : 39 berceaux
> Création de 15 places

Surface utile : 466 m²

Localisation : En RDC d'un nouveau bâtiment proche de l'école



Besoins estimés à 25 berceaux supplémentaires pour l'ensemble du territoire

Site de FAVERGES

Capacité : 50 berceaux
> Création de 10 places

Surface utile : 550 m²

Localisation : Rénovation d'une aile de l'école René Cassin ou intégration d'une nouvelle construction dans la cour

Source : ASCOREAL, 2024

Petites villes de demain

PVD

Où en est le programme ?



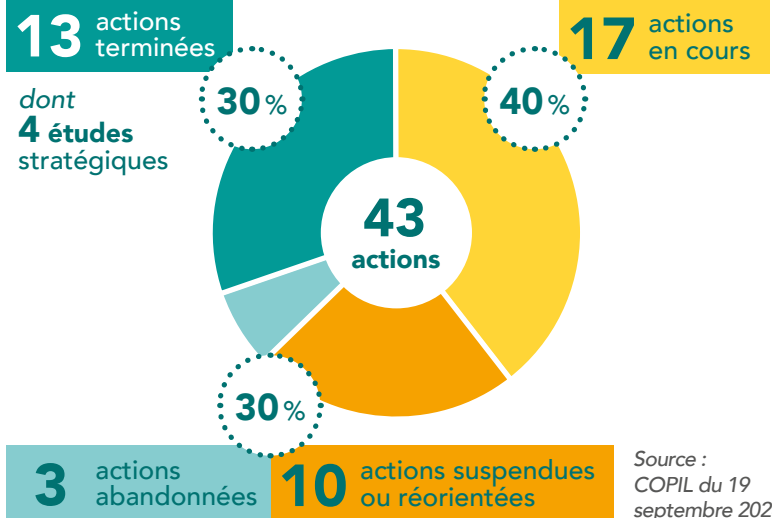
Rappel de l'objectif

Conforter l'attractivité de Faverges-Seythenex pour faire battre le cœur des Sources du lac d'Annecy

Le 28 février 2023, la signature de la convention-cadre officialisait la démarche Petites Villes de Demain portée par Faverges-Seythenex, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et l'État. Cette démarche s'inscrit résolument à l'échelle intercommunale, notamment avec deux opérations de revitalisation du territoire (ORT) sur Faverges-Seythenex et Doussard. Si la majorité des opérations sont localisées sur la ville-centre, il s'agit de projets d'équipements structurants, de développement économique ou d'accès aux logements qui ont un rayonnement sur l'ensemble des 7 communes des Sources du lac d'Annecy.

Depuis, le travail coopératif, concerté et partenarial se poursuit et la démarche Petites Villes de Demain se concrétise avec des projets qui arrivent au stade opérationnel ([Voir exemples pages suivantes](#)). Les 35 actions listées initialement dans la convention ont mûri. Certaines ont évolué, d'autres se sont dédoublées, ont été réorientées, suspendues ou abandonnées. Fin 2024, le bilan est de 43 actions : 13 terminées, 17 en cours et 13 suspendues, réorientées ou abandonnées.

Le point sur l'avancement de la démarche Petites Villes de Demain



Les 6 orientations stratégiques

- 1 Renforcer les services publics et les équipements structurants
- 2 Créer des habitats pour tous et un cadre de vie de qualité
- 3 Soutenir la dynamique commerciale
- 4 Valoriser le patrimoine
- 5 Favoriser la démocratie participative
- 6 Œuvrer pour plus de sobriété

Les partenaires et financeurs

PVD est une démarche partenariale qui s'appuie sur un réseau national, permet le partage d'expériences et facilite l'accès aux financements.



Les étapes de la vie d'un projet

Des phases de «maturation» sont nécessaires à l'émergence d'un projet, qu'il s'agisse de construction de bâtiments, de création d'aménagements ou de valorisation du patrimoine... Voici 4 étapes de la vie d'un projet illustrées d'exemples de projets Petites Villes de Demain selon leur état d'avancement.

1 CADRAGE PRÉALABLE

Objectifs : Explorer les possibilités, cerner les besoins, définir la stratégie, comparer des scénarios, évaluer la faisabilité

- La Sambuy autrement : Quelle transition ? Quel devenir ?
- Atelier «Hors les murs» pour la valorisation des patrimoines
- Soutien à l'implantation de commerces en centre-ville et lutte contre la vacance des locaux commerciaux

Atelier «HORS LES MURS» pour la mise en valeur des patrimoines

Objectifs : Proposer à des étudiants de faire émerger des pistes d'actions pour la mise en valeur des patrimoines des Sources du lac d'Annecy dans toute leur diversité : paysager, bâti, culturel, archéologique, géologique, industriel, naturel...

Éléments de projet :

- 1 dispositif innovant proposé par le Parc des Bauges
- 23 étudiants en tourisme durable de l'Université Savoie Mont-Blanc, 13 étudiants en design d'espace au Lycée La Fontaine et 2 chercheuses qui travaillent sur les systèmes fonciers dits «communs» au sein de la Chaire VALCOM
- 3 jours d'immersion sur le territoire pour rencontrer les acteurs locaux et découvrir les patrimoines à valoriser
- 6 sites d'études proposés sur Faverges-Seythenex, Doussard et Val de Chaise
- 6 groupes de travail qui devront faire des propositions basées sur des approches croisées entre social, économie et environnement
- Restitution aux élus en février 2025 et rendu final en avril

Le groupe en séjour d'immersion au Val de Tamié. L'atelier «Hors les murs» apporte aux acteurs locaux des propositions enrichies par des regards extérieurs et des approches croisées



2 PROGRAMMATION

Objectifs : Traduire les besoins en éléments fonctionnels (capacité, surface, budget...), établir le cahier des charges

- Étude de programmation des crèches intercommunales
- Pôle culturel multisites de Faverges-Seythenex
- Structuration du schéma directeur des aménagements cyclables des Sources du lac d'Annecy

Pôle culturel multisites pour conforter l'offre culturelle du territoire

Objectifs : Renforcer l'offre culturelle proposée aux habitants des Sources du lac d'Annecy en lui donnant plus de visibilité

Éléments de projet :

- L'étude d'opportunité identifie le besoin de créer un équipement culturel fédérateur et fonctionnel sur Faverges-Seythenex. Il sera complémentaire aux autres équipements existants dans chacune des 7 communes.
- Un pôle culturel sur 3 sites
 - Site 1.** Construction d'un nouvel équipement culturel qui accueille la médiathèque, la micro-folie et l'école des arts vivants (implantation étudiée rue Asghil Favre).
 - Site 2.** Réhabilitation de la salle polyvalente de Faverges
 - Site 3.** Réhabilitation du foyer rural de Seythenex
- Salle de spectacle avec équipements modulables pour les associations et les habitants étudiée sur les sites 1 ou 2
- Lancement en cours d'une mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour aider au choix du scénario final et réaliser une étude de programmation

L'APPEL À PROJETS MULTISITES, une démarche qui fait référence pour l'ANCT*

En avril 2024, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires cite l'appel à projet multisites de Faverges-Seythenex comme un exemple innovant et audacieux pour revitaliser le territoire. Elle souligne les spécificités retenues :

- Enrichir le paysage résidentiel pour promouvoir la diversité sociale, accueillir les jeunes, l'habitat inclusif et intergénérationnel
- Accomplir des projets de rénovation exemplaires pour restaurer le patrimoine ancien et développer de nouvelles constructions alliant qualité architecturale, respect de l'environnement et qualité d'habiter

* Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Exemples d'actions de la démarche PVD Faverges-Seythenex • Sources du lac d'Annecy



3 CONCEPTION

Objectifs : Lancer un concours, recruter un maître d'œuvre (architecte, bureau d'études, groupement), définir le projet dans le détail de l'esquisse à la consultation des entreprises

- Complexe sportif de Faverges-Seythenex
- CASUARIA, appel à projet multisites de 5 opérations de logements sur Faverges-centre

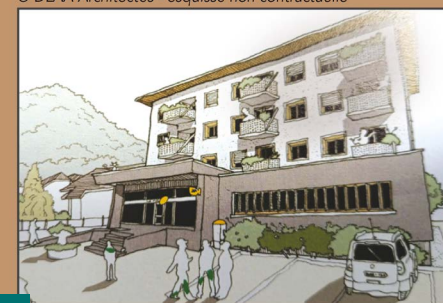
CASUARIA, un projet multisites pour mutualiser 5 opérations de logements

Objectifs : Renforcer l'attractivité du territoire des Sources du lac d'Annecy en proposant une offre de logements diversifiés, abordables et de qualité sur 5 sites du centre-ville

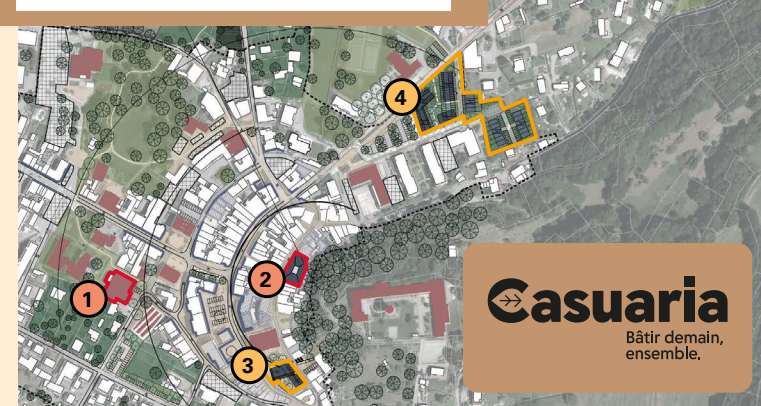
Éléments de projet : 5 opérations de logements

- 2 bâtiments vétustes «compliqués» à rénover : ancien bâtiment administratif rue Asghil Favre et rue Nicolas Blanc
- 3 terrains nus «faciles» à construire : Place de la Sorbonne, secteur de la Soierie et des Thermes

© DLAA Architectes - esquisse non contractuelle



Projet de réhabilitation de l'ancienne cité administrative : 20 logements de petite taille en plein centre-ville ! Les services de La Poste seront maintenus sur site.



4 RÉALISATION

Objectifs : Obtention du permis de construire, promotion immobilière, préparation du chantier, réalisation des travaux

- Salle omniculte (travaux en cours)
- Programme d'habitat sur le site Berger (permis en cours)

Actions terminées : plateforme participative enjeux-citoyens, soutien à l'école Saint-Éloi dans le cadre du «pôle luxe», création de la salle de séminaire à l'espace La Clé...

Salle omniculte pour mettre à disposition des familles un lieu de recueillement commun

Objectifs : Permettre aux familles de disposer d'un lieu de recueillement commun et ouvert à tous

Éléments de projet :

- Construction d'une salle de 135 m² pour accueillir environ 100 personnes, à côté de la maison funéraire
- Pergola extérieure et toilettes publiques
- Travaux initiés en novembre 2024
- Livraison prévue à l'automne 2025



© Mairie de Faverges-Seythenex



"Faverges-Seythenex est l'une des premières collectivités à mettre en œuvre un appel à projets multisites, mixant lots de terrains nus à construire et des bâtiments anciens à rénover. C'est une démarche pionnière, audacieuse, qui nous permettra d'obtenir un ensemble de logements de qualité, sur des sites aux exigences différentes, et de rénover notre centre ancien. Un défi auquel de nombreuses collectivités sont confrontées et que ce dispositif nous permet de relever."

Jacques Dalex, Maire de Faverges-Seythenex et Président de la CCSLA

Sensibilisation des collégiens aux Mobilités actives

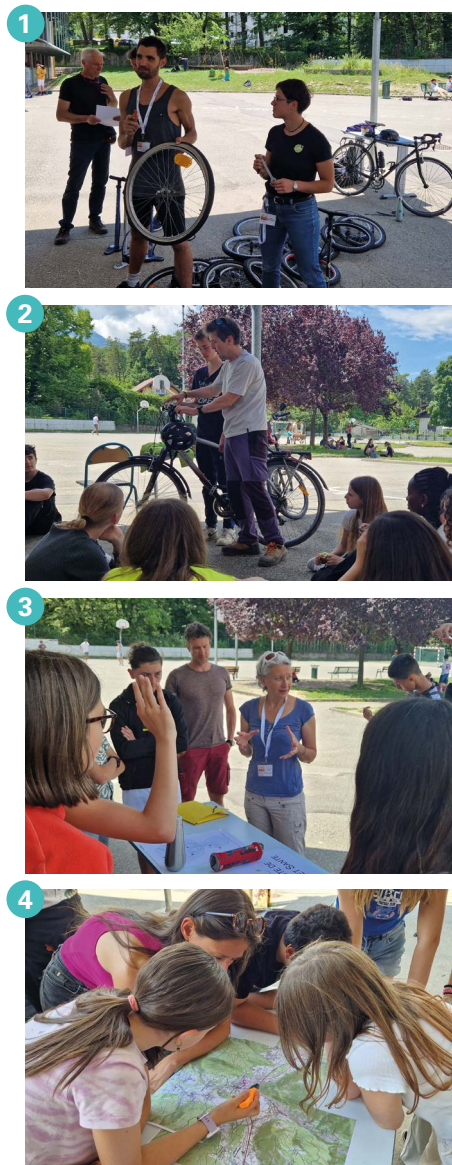
Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt financé par l'ARS*, la CCSLA a mis en place un programme pédagogique avec le collège Jean Lachenal. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux bienfaits des mobilités actives et à leurs impacts positifs sur la santé et l'environnement.

Le 25 juin 2024, 9 classes de 6^e et 5^e ont participé à une demi-journée de sensibilisation autour de 4 ateliers pratiques :

- 1 • Réparer son vélo avec Roul&Co
- 2 • Adapter son équipement à la météo avec Natur'Envie
- 3 • Préserver la qualité de l'air, sa santé et l'environnement avec Osmose et Frédéric Laroche, enseignant responsable des éco-délégués
- 4 • Identifier ses freins à la mobilité active avec les agents de la CCSLA

En parallèle, tous les élèves du collège ont participé à un sondage sur leurs habitudes de mobilité. Il en ressort que 91% d'entre eux ne viennent pas en voiture (majoritairement grâce aux transports scolaires). Mais seulement **20% viennent à vélo, en marchant ou en trottinette**, soit 1 élève sur 5. Les principaux freins identifiés sont une distance trop grande, un sac à dos trop lourd, la nécessité de se lever plus tôt et des itinéraires peu sécurisés.

Cette action est pleinement cohérente avec les démarches initiées par la communauté de communes pour développer les mobilités durables. Elle accompagne l'élaboration en cours d'un schéma directeur des aménagements cyclables à l'échelle des Sources du lac d'Annecy.



* Agence Régionale de Santé

Le point sur la compétence mobilité Qui fait quoi sur notre territoire?

En 2019, la loi d'orientation des mobilités (LOM) a défini le schéma de gouvernance de la mobilité autour du couple Région-Intercommunalité. La compétence concernant l'organisation de la mobilité locale est obligatoire pour les communautés d'agglomération ou urbaines et les métropoles. En revanche, les communautés de communes ne sont pas obligatoirement autorités compétentes dans ce domaine.

En 2021, les élus communautaires ont choisi de confier à la Région Auvergne Rhône-Alpes la compétence mobilité sur les Sources du lac d'Annecy. Une convention de coopération a été signée afin de garantir la cohérence du développement des transports sur le territoire, de définir le partage des coûts et de répartir les rôles de chaque collectivité. Sur demande de la CCSLA concernant son territoire, la Région est amenée à organiser les services suivants : transport public régulier, transport à la demande, transport scolaire, mobilité active, intermodalité entre les réseaux, services de mobilité partagée et de mobilité solidaire.

En bref (Pour illustrer, quelques exemples en bleu italique)

- La Région porte l'ensemble des projets et services de mobilité qui dépassent l'échelle du territoire (*cars de la ligne Y51, projets de liaison Annecy-Albertville*) et les transports scolaires (*pour les trajets supérieurs à 3 km**).
- La Région organise les transports internes au territoire à la demande de la CCSLA qui les finance : *navettes saisonnières, transport à la demande (voir p.10)*
- La CCSLA organise la structuration des mobilités actives à l'échelle du territoire : *schéma des aménagements cyclables, plan local des itinéraires de randonnée pédestre...*
- Le SILA est le partenaire local en charge de la gestion, de l'entretien et des travaux sur la *voie verte Annecy-Albertville*.
- Les aménagements de voirie sont assurés par le département pour les *routes départementales comme la RD1508*, la CCSLA pour les *voies d'intérêt communautaire (internes aux zones d'activités)* et les communes pour les *voiries communales*.

* Les communes peuvent financer et solliciter auprès de la Région la mise en place de transports scolaires pour les trajets inférieurs à 3 km.

OPAH • Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Le chrono s'arrête bientôt Alors... À vos travaux !

Plus que 7 mois pour profiter d'un accompagnement neutre et personnalisé dans votre projet de rénovation !



On vous inonde de messages sur les économies d'énergie, l'isolation et les aides financières associées. Mais vous n'osez pas vous lancer ? Vous vous posez des questions techniques ou administratives ? N'hésitez plus ! Avec l'OPAH, vous avez accès à un(e) conseiller(e) local(e) pour vous guider **GRATUITEMENT** à travers la jungle et les embûches des démarches administratives.

Depuis 2020, le cabinet URBANIS est missionné par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation. **Ils sont plus de 100 propriétaires à avoir réalisé des travaux.** Alors pourquoi pas vous ?

L'OPAH permet aux propriétaires qui occupent ou qui louent un logement de bénéficier des aides locales aux travaux en complément des aides d'État (sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants). En ce moment, les aides gouvernementales sont au plus haut, ce qui vous assure des **restes à charge réduits**. Ne passez pas à côté !

Mais attention, **vous n'avez plus que 7 mois** pour profiter de cet accompagnement privilégié. L'OPAH des Sources du lac d'Annecy prendra fin le 31 juillet 2025. C'est le moment ou jamais de vous lancer.

Alors... à vos travaux !

Plus d'info ? Téléchargez le guide de l'OPAH

sur le site internet cc-sources-lac-annecy.com

Scannez le code



Contactez URBANIS !

Par téléphone au 04 79 33 21 26
Par mail : opahccsla@urbanis.fr
Du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-16h
Le vendredi 9h-12h

Vous êtes propriétaires bailleurs ?

Vous êtes propriétaire d'un logement locatif occupé ou vide ? Vos locataires se plaignent du froid ? Ce logement est inlouable en l'état ? Des travaux de mise aux normes s'imposent ? Vous êtes sur le point d'investir dans un logement ancien pour le louer ?

Un logement réhabilité et économe en énergie vous permettra d'être serein par rapport à l'**interdiction progressive de mise en location des passoires thermiques**. Au 1^{er} janvier 2025, cette interdiction entrera en application pour les étiquettes G.

N'attendez plus, ayez le réflexe OPAH !

En ce moment, une **prime exceptionnelle d'État de 5000€** est possible pour remettre sur le marché des logements vacants depuis plus de 2 ans. Les communes concernées sont Chevaline, Doussard, Giez et Lathuile.

L'Opération de Revitalisation du territoire (ORT) donne également accès au **dispositif Denormandie** sur les communes de Faverges-Seythenex et de Doussard. Ce dispositif soutient l'investissement pour rénover et louer des logements anciens via une aide fiscale.



Retour sur la SOIRÉE DE L'ÉCONOMIE

Le 10 septembre 2024, la communauté de communes a invité les entreprises du territoire à venir échanger sur la situation socio-économique des Sources du lac d'Annecy. Une cinquantaine d'acteurs économiques locaux ont répondu présents : élus, partenaires institutionnels, entreprises comme Stäubli et ST Dupont, mais aussi Petites et Moyennes Entreprises (PME), artisans, commerçants, et autoentrepreneurs.

Après le mot d'accueil du Président Jacques Dalex et le témoignage de Philippe Capezzone de la société K2 (voir ci-dessous), le consultant économiste Philippe Nikonoff a présenté un **panorama socio-économique et fiscal** des Sources du lac d'Annecy. Son analyse met en évidence les liens entre caractéristiques sociales et dynamiques économiques du territoire. On retiendra, des atouts à conforter : une attractivité reconnue, la complémentarité entre grosses entreprises industrielles et petites entreprises, une forte augmentation des entreprises individuelles dites « invisibles ». Mais aussi des défis à relever : valorisation de l'emploi des femmes, amélioration des mobilités, accès au logement et accueil des jeunes actifs.

La soirée de l'économie s'est tenue le 10 septembre 2024 dans la nouvelle salle de séminaire aménagée au sein de l'espace La Clé



« Pour mon entreprise, les Sources du lac d'Annecy sont une **source de solutions**. »

Voir la vidéo



TÉMOIGNAGE de Philippe Capezzone

Dirigeant des hôtels de luxe K2

Il explique pourquoi le siège administratif de sa société hôtelière s'est installé à Doussard. Les Sources du lac d'Annecy offrent un cadre de vie attractif et des logements accessibles à ses 70 collaborateurs qui travaillent à l'année. En saison, l'accès à ses 4 hôtels de luxe situés en station reste facile, tout comme les déplacements vers les grandes villes de la région (Genève, Lyon...).

L'ESPACE EMPLOI FORMATION

Le service de proximité qui facilite l'EMPLOI local et l'accès à la FORMATION

L' **Espace Emploi Formation** (EEF) existe depuis 1998. Ce service pionnier de l'intercommunalité est né d'une volonté forte de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation au cœur du territoire. En 2024, près de **200 personnes** ont bénéficié de ce service de proximité dédié à tous : demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, candidats à la formation ou employeurs à la recherche de nouveaux talents.



Accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi

- **Élaboration du projet professionnel** au sens large (type d'emploi recherché, besoin de formation ou projet d'entrepreneuriat)
- **Ateliers pratiques** : consultation des offres d'emploi, création d'un CV, rédaction de lettres de motivation et préparation aux entretiens d'embauche
- **Soutien à l'illectronisme** : apport de compétences sur les outils numériques qui favorisent l'accès à l'emploi (outils bureautiques de base)
- **Conseil et orientation** vers les services publics adaptés à chaque projet (Cap emploi, France Travail, France Services, département...), vers la formation (campus connecté notamment) et la recherche de financement

Mise en relation entre recruteurs et candidats

- **Diffusion des offres d'emploi** sur le site de la CCSLA via la **bourse à l'emploi local**
- **Accueil de permanences** d'agences d'intérim et de « job dating » pour les entreprises qui recrutent
- **Mise en relation directe** des recruteurs avec des demandeurs au profil recherché
- **Organisation du FORUM EMPLOI ET FORMATION** des Sources du lac d'Annecy

Prochain FORUM le 12 février de 13h30 à 17h30



Pour tous les apprenants

Le Campus Connecté est un lieu d'études ouvert à tous : Lycéens venant d'obtenir un baccalauréat, étudiants souhaitant se réorienter, salariés en formation continue ou en reconversion professionnelle, sportifs de haut niveau, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises...

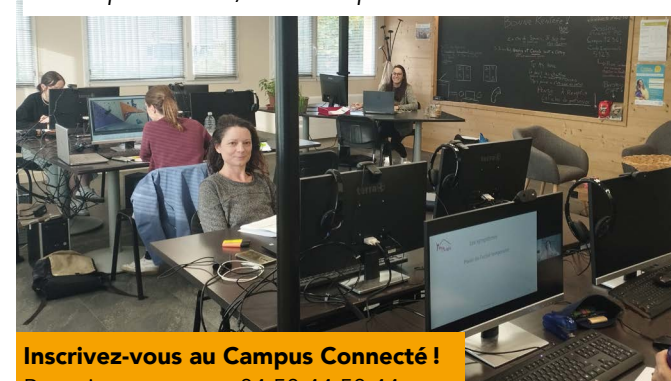
Pour toutes les formations

L'offre des formations à distance est large : Diplômes de l'enseignement supérieur (BTS, BUT, Licence, Master...), remises à niveau (comme le DAEU qui est une équivalence du BAC), formations professionnelles (CAP, Bac Pro...), alternance, préparations aux concours, titres professionnels, certifications, cours en ligne...

Les + du campus !

- Travailler dans un lieu calme et équipé ouvert 7j/7
- Être accompagné par un tuteur dans ses apprentissages
- Rencontrer d'autres étudiants
- Bénéficier des services de l'Université Savoie Mont-Blanc
- Suivre des études selon son propre rythme de vie

Le Campus Connecté, un lieu idéal pour réussir ses études à distance



Inscrivez-vous au Campus Connecté !
Renseignements au 04 50 44 50 44

EMPLOI & FORMATION



PROXIMITÉ
et emploi
local

Accompagnement
PERSONNALISÉ

FORMATION
à distance



Hugo DROUADAINÉ

Responsable de l'EEF et du Campus Connecté

« L'Espace Emploi Formation propose un accompagnement totalement personnalisé. Cela permet de répondre de manière adaptée et concrète aux besoins spécifiques de chaque personne. C'est un service de proximité qui favorise la mise en relation avec les entreprises locales en lien avec le service développement économique de la CCSLA.

Je conseille également les usagers de tout âge dans leur recherche de formation. Si une formation à distance correspond à leur projet, je les accueille au sein du Campus Connecté. Ce dispositif convient parfaitement aux étudiants ne pouvant pas ou ne souhaitant pas partir loin de chez eux.

L'espace La Clé regroupe le service économie, l'Espace Emploi Formation, le Campus Connecté ainsi qu'une antenne de la Mission Locale Jeune du Bassin Annécien qui accompagne les jeunes de 15 à 25 ans. Cette organisation permet à tous ces services de travailler ensemble.

Au plaisir de vous accueillir pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi ou votre projet de formation ! »

Contact : 04 50 44 50 44

Espace Emploi Formation :
eef@cc-sources-lac-annecy.com

Campus connecté :
campusconnecte@cc-sources-lac-annecy.com

Accueil du public :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
sur rendez-vous les après-midi et le vendredi

Espace La Clé
281 Route de Thônes à Faverges-Seythenex

Suivez l'actualité de l'Espace
Emploi Formation sur



espaceemploiformation.
sourceslacannecy



Un condensé d'outils pour
l'ÉCONOMIE, l'EMPLOI et la FORMATION
aux Sources du lac d'Annecy

Découvrez la vidéo sur l'espace la Clé

Scannez le QRcode vers la nouvelle vidéo
disponible sur la chaîne Youtube de la CCSLA



L'office de tourisme vous invite à (re)découvrir votre territoire !



Quel est l'ADN des Sources du lac d'Annecy ?

- Une nature préservée
- Un terroir authentique
- Des activités sportives et culturelles variées
- Un territoire vivant toute l'année !

4 saisons, 1000 émotions

Office de tourisme

Place Marcel Piquand

04 50 44 60 24

accueil@sources-lac-annecy.com

Accueil du public

toute l'année du lundi au samedi
9h-12h30 et 13h30-17h

L'office de tourisme des Sources du lac d'Annecy est missionné par la communauté de communes pour promouvoir le territoire en tant que destination touristique, coordonner les prestataires locaux, assurer l'information et l'accueil du public. Il est ouvert toute l'année, 6j/7 et 7h par jour. Sa mission est d'informer tous les visiteurs, y compris les locaux puisque **les premiers visiteurs du territoire sont ses habitants !**

Que ce soit pour une sortie en famille, une activité sportive ou une simple balade à la découverte des paysages, l'office de tourisme est là pour conseiller tous les curieux qui souhaitent découvrir ou (re)découvrir les multiples facettes des Sources du lac d'Annecy. Voici 3 exemples d'actions mises en place par l'office afin d'inviter les habitants à vivre leur territoire autrement :

- Explorez la **Boucle des Savoir-Faire**, partez à la rencontre de vos voisins artistes, artisans, producteurs et découvrez les savoir-faire locaux,
- Dégustez les bons produits de la **marque Sources du lac d'Annecy**,
- Profitez facilement des activités « du coin » grâce à la nouvelle plateforme de **vente en ligne** disponible sur le site sources-lac-annecy.com.

3 exemples, 3 sources d'inspiration

pour sortir de votre quotidien, découvrir de nouvelles perspectives tester les pépites du territoire, tout en restant près de chez vous !



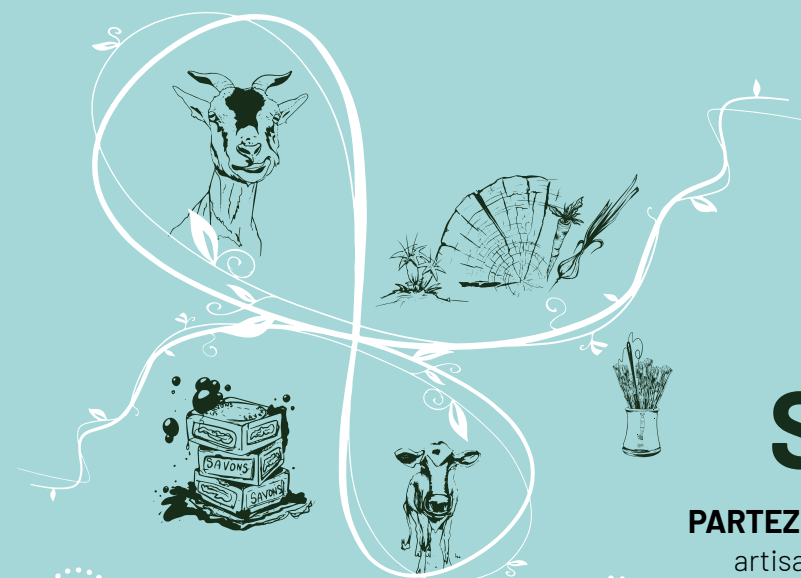
LA BOUCLE DES SAVOIR-FAIRE

Depuis 2021, la Boucle des Savoir-Faire des Sources du lac d'Annecy vous invite à partir à la rencontre des artistes, artisans, producteurs, agriculteurs... amoureux du territoire.

Cette boucle est une expérience interactive qui vous plonge au cœur des traditions artisanales, des métiers d'art et de l'histoire du territoire. Ce parcours vous offre l'opportunité de découvrir les savoir-faire locaux à travers des ateliers, des productions authentiques et des professionnels passionnés. Rejoignez-les pour peindre, bricoler, visiter, découvrir, apprendre, déguster...

Échangez avec eux et révélez vos talents à leurs côtés. Contactez-les, ils seront enchantés de vous accueillir !

Pour en savoir plus, scannez le QRcode ou visitez le site sources-lac-annecy.com



TOURISME BOUCLE DES SAVOIR-FAIRE

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX
artisans, producteurs et autres talents de votre territoire !



Photos © Tilby Vattard

LA MARQUE Sources du lac d'Annecy

Depuis 2023, l'identité des Sources du lac d'Annecy est affirmée par une marque de notoriété partagée. Elle a pour objectif de promouvoir la destination qu'est notre territoire. Elle renforce sa notoriété en s'appuyant sur une identité cohérente avec un développement touristique respectueux de notre environnement et des valeurs de notre territoire : terroir, nature, sport et culture.

Première phase de développement de la marque, la déclinaison « Terroir » promeut l'image d'un territoire de savoir-faire porté par des producteurs et leurs produits typiques... et atypiques : fromage, confiture, miel, tisane, bière, savon, sel aux herbes...

Une dizaine de produits locaux portent la petite étiquette Sources du lac d'Annecy. Ils sont en vente à l'office de tourisme, dans les commerces ou chez les producteurs.

Pour en savoir plus, scannez le QRcode ou visitez le site sources-lac-annecy.com



Photos © Tilby Vattard



Nouveau !

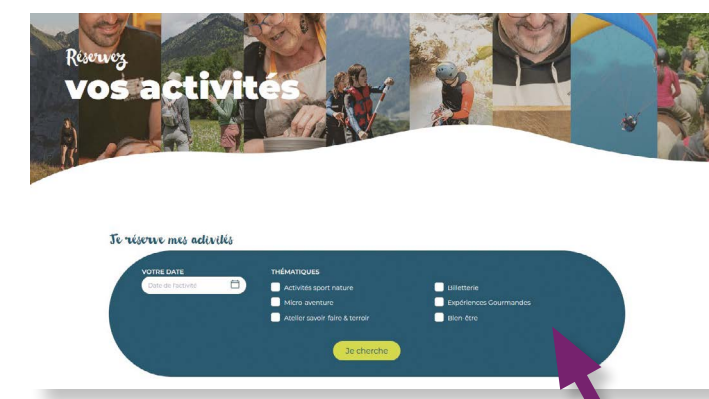
LA VENTE EN LIGNE du site de l'OT

L'office de tourisme des Sources du lac d'Annecy a lancé sa nouvelle plateforme de **vente en ligne** l'été dernier. Ce service facilite l'accès aux activités proposées par les prestataires locaux. Il permet notamment les réservations en ligne, les paiements par carte bancaire et l'achat de bons cadeaux.

Que ce soit une sortie nature, une activité sportive, une visite culturelle ou une expérience gastronomique, tout est à portée de clic. Vous y retrouverez également les différentes activités de la Boucle des Savoir-Faire.

Nouveauté 2025 ! vous pouvez désormais réserver et payer en ligne votre place de cinéma ou de spectacle à **la Soirie**. Tout ça depuis chez vous !

Pour en savoir plus, scannez le QRcode ou visitez le site sources-lac-annecy.com



Le festival des cabanes des Sources du lac d'Annecy



13 cabanes
aux Sources
du lac d'Annecy

En 2024, le festival des cabanes vous a invité à parcourir les communes des Sources du lac d'Annecy pour découvrir 13 cabanes réalisées par des équipes d'architectes. Il fallait aller jusqu'à Rome pour visiter 2 autres cabanes accueillies dans les jardins de la Villa Médicis. Si vous n'avez pas eu le temps de toutes les découvrir, voici une petite rétrospective de cette 9^e édition. **Et oui, 2025 sera déjà la 10^e édition du festival !**

Le concours est ouvert depuis le 1^{er} janvier. Les équipes d'architectes ont jusqu'au 25 mars pour candidater en envoyant leur projet.

1 ENSÖ - Lathuile

2 LA CIME DES SONS - Lathuile

3 HYTTE I SKOV - Doussard

4 THE SEDENTARY CLUB - Chevaline

5 L'ODYSSÉE DU LAC - Giez

6 RIVIÈRE DE PIERRE - Mercier Faverges-Seythenex

7 LA CHANTEPLEURE de la rivière - Saint-Ferréol

8 KANNA - Plan d'eau de Marlens Val de Chaise

9 GENTIANA ACAULIS - Cons Saint-Ferréol - Val de Chaise

10 À LA BELLE ÉTOILE - Faverges-Seythenex

11 LA SUIE - Pont du villaret Faverges-Seythenex

12 CAPTER LE TEMPS - Faverges-Seythenex

13 BOUCHE-À-OREILLE - Les Prières Faverges-Seythenex

14 LE FORUM DES VESTIGES - Rome

15 IL TEMPIETTO - Rome

2 cabanes
à la Villa Médicis
de Rome

mis à l'honneur par Archipel Exposition à Lyon

Archipel, centre culturel dédié à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, consacre une exposition au festival des cabanes des Sources du lac d'Annecy. Une belle occasion d'aller faire un tour à Lyon, histoire de (re)découvrir « notre » festival vu par la maison régionale de l'architecture !

« L'exposition revient sur 10 ans du concours d'architecture qui célèbre la cabane, construction modeste, souvent éphémère et qui se fond dans le paysage. Elle met en lumière le festival, l'engouement dont il fait l'objet et son ancrage au sein d'un territoire. »

EXPO du 13 décembre 2024 au 9 mars 2025
Accès libre du mardi au dimanche de 13h à 19h
et dès 11h le samedi
Archipel, 21 place des Terreaux, 69001 Lyon

Pour en savoir plus, scannez le QRcode ou visitez le site archipel-communs.fr



Éducation Artistique et Culturelle

Un programme pour TOUS LES PUBLICS
des Sources du lac d'Annecy



Les actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) concernent tous les publics, depuis la petite enfance jusqu'aux personnes âgées. Ces actions se déploient tout au long de l'année scolaire. Elles sont mises en œuvre par le service culturel de la mairie de Faverges-Seythenex, dans le cadre d'un programme intercommunal. Des artistes interviennent auprès des structures petite enfance, des écoles, du collège, du lycée, de la maison de retraite et dans l'espace public. Les projets couvrent un champ large de disciplines : la littérature jeunesse, la danse, la musique, le théâtre, les arts plastiques et numériques.

Pour l'année scolaire 2024-2025, la littérature est au cœur du projet et, plus précisément, l'œuvre de Cécile Alix. Partir à la découverte de ses sens, apprendre, regarder, écouter, entendre, s'exprimer. Se reconnecter avec son territoire de vie, apprendre à l'écouter, l'observer, l'interroger, se l'approprier et tisser du lien avec ses habitants... L'ambition de l'EAC est d'encourager ces explorations grâce à l'art et la culture !

Participants • Les 9 écoles de la CCSLA, le collège, le lycée La Fontaine, les structures petite enfance, la maison de retraite Alfred Blanc, les habitants

Équipes artistiques • Cécile Alix (Littérature), Compagnie (Mic)zzaj (Musique), Pep'it création (arts plastiques), Compagnie Sylvie Santi (Poésie, théâtre), Amok (Street art), la Gazelle Mandiak (Danse)



(Mic)zzaj à Cons-Sainte-Colombe Cécile Alix

ENVIRONNEMENT

TRIONS PLUS, TRIONS MIEUX,
TRIONS SYSTÉMATIQUEMENT !

Les bons TRI-FLEXES à appliquer au quotidien

TOUS LES EMBALLAGES vont dans
le bac jaune ! *C'est un emballage ? je le trie !*
En plastique, en métal, cartonnés, briques, pots, tubes...

BIEN LES VIDER de tous les restes alimentaires
(fonds de jus des conserves ou des briques de lait, croûtes
dans les boîtes à pizzas...).

NE PAS LES LAVER pour ne pas gaspiller de
l'eau inutilement. Même salis, les emballages se recyclent !

LES DÉPOSER EN VRAC, SANS SAC
Ne pas imbriquer les emballages entre eux, ni les enfermer
dans des sacs en plastique. Et hop, en vrac dans le bac jaune !

LES PAPIERS vont dans le bac bleu !
Cartes postales, enveloppes, journaux, magazines, cahiers,
publicités, posters... Même avec des petits éléments
comme des agrafes, de la colle ou du scotch.
Cela ne gêne pas le processus de recyclage !

LES EMBALLAGES EN VERRE vont
dans le bac vert ! Évidemment ! Bouteilles,
pots, bocaux et flacons en verre colorés ou non...

Le tri des BIODÉCHETS accessible à tous !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets
doit être mis en œuvre dans chaque foyer. La Communauté
de Communes des Sources du Lac d'Annecy vous propose
3 solutions pour les valoriser : le compostage individuel, le
compostage partagé et la collecte des biodéchets.

**À vous de choisir celle qui correspond au type de
logement que vous habitez !**

Retrouvez les points de dépôt possibles pour vos
biodéchets sur la carte interactive de la CCSLA.

Scannez le QR code
vers [www.cc-sources-lac-annecy.com/](http://www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets)
[environnement/les-dechets](http://www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets)



LA DÉCHÈTERIE

Un lieu de valorisation pour nos déchets

Le tri est un geste essentiel qui doit faire parti du
quotidien de chaque habitant. Sans geste de tri, pas de
recyclage, ni compostage, ni réemploi, ni valorisation de
nos déchets en déchèterie !

Avec l'extension des consignes de tri sélectif en 2023 et
le tri à la source des biodéchets en 2024, les pouvoirs
publics affirment la nécessité de trier encore davantage
afin de mieux valoriser nos déchets. La déchèterie joue
un rôle majeur dans ce domaine puisqu'elle concentre la
moitié des apports de déchets sur le territoire. **En 2023,**
ce sont 13,6 tonnes par jour qui ont été collectés et
traités à la déchèterie des Sources du lac d'Annecy,
soit 4960 tonnes à l'année !

La déchèterie est un lieu stratégique pour valoriser
nos déchets en favorisant le réemploi et les modes de
traitements les moins impactants pour l'environnement.
L'objectif final étant de réduire au maximum les tonnages
de déchets incinérés ou enfouis.

Le village du réemploi

Afin d'éviter de produire un déchet, il est important
de donner la priorité aux solutions de prévention. Pour
cette raison, la communauté de communes a créé depuis
2023 une zone de réemploi à l'entrée de la déchèterie.
Ce village du réemploi est mis à disposition des acteurs
locaux de l'économie sociale et solidaire, comme le
GALTA. En 2023, 4,4 tonnes de « non déchets » ont pu
être revalorisés grâce au réemploi. C'est un bon début !

Les permanences du GALTA
au village du réemploi ont
lieu tous les vendredis et les
samedis après-midi aux horaires
d'ouverture de la déchèterie



**Parce que le déchet le moins
polluant est celui qu'on ne
produit pas, le réemploi permet
de donner une seconde vie aux
objets que vous n'utilisez plus !**

Réduire les déchets au quotidien, c'est aussi acheter
en vrac ou à la coupe, privilégier les achats d'occasion,
réutiliser certains emballages (bouteilles, bocaux, bidons
de lessive...) et réparer plutôt que jeter !

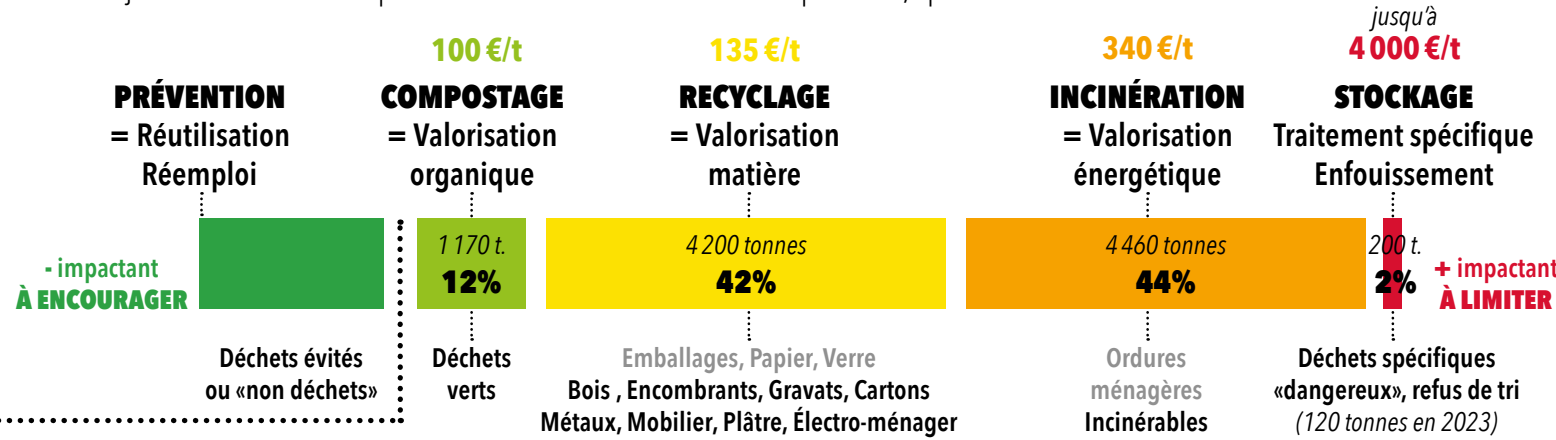
DÉCHETS



En cas de doute, les agents sont là pour vous renseigner.
N'hésitez pas à leur demander conseil !

Le traitement des déchets Plus vertueux, moins coûteux !

Les modes de traitements des déchets sont classés en fonction de leur impact environnemental.
L'objectif est d'utiliser en priorité les traitements les moins impactants, qui sont aussi les moins coûteux !



Les chiffres sont issus du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de 2023.
Ils cumulent les déchets collectés en points d'apport volontaire (en gris) et en déchèterie (hors gravats).

Les filières REP La Responsabilité Élargie du Producteur

Plus de la moitié des flux collectés en déchèterie relèvent
aujourd'hui d'une filière à Responsabilité Élargie du
Producteur, dite « REP ». Ces filières fonctionnent sur le
principe du « pollueur-payeur ». Lorsque vous achetez un
produit pris en charge par une filière REP, le coût de son
traitement est intégré dans le prix du produit.

Exemples de filières REP des plus anciennes aux plus
récentes mises en place en 2024 :

- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : électro-ménager, téléviseur, informatique...
- Éléments d'ameublement (EA) : mobilier
- Déchets chimiques (DDS) : peinture, colle, solvant, insecticide, engrais, outils du peintre...
- Articles de sport et de loisirs (ASL) : vélo, kayak, ski, rollers, raquette de tennis, ballon...
- Articles de bricolage et de jardin (ABJ) : outils, parasol, jardinière, barbecue, arrosoir, bâche...
- Produits et matériaux de construction et du bâtiment (PMCB) : menuiserie, fenêtre, plaque de plâtre...

Exemples d'éco-organismes chargés des filières REP



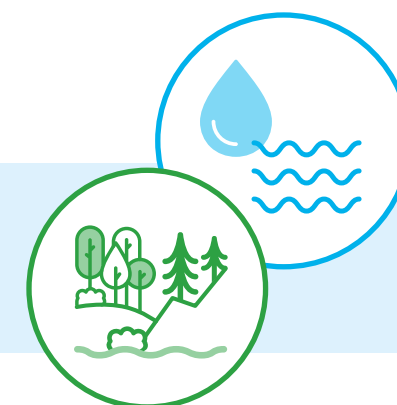
DÉCHÈTERIE des Sources du lac d'Annecy

ATTENTION !	HORAIRES	HIVER	ÉTÉ
Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture	Le lundi	14h -17h	14h -18h
	Du mardi	9h -12h	9h -12h
	au samedi	14h -17h	14h -18h

Adhésion en ligne sur ccsla.horonet.com

La restauration du barrage des Roux

Un chantier d'accès difficile pour des travaux stratégiques



Piste d'accès temporaire

Canal de dérivation du Saint-Ruph

La plage de dépôt avec le canal de dérivation du Saint-Ruph à droite et la piste d'accès temporaire à gauche

Des travaux programmés depuis 2008

dans le PLAN DE RESTAURATION Saint-Ruph • Glière • Eau Morte

Depuis 2008, la communauté de communes met en œuvre le **Plan de restauration «Saint-Ruph • Glière • Eau Morte»** qui prévoit le rétablissement d'un fonctionnement proche de l'état naturel de cette rivière aux trois noms. Ce plan comprend les études, les acquisitions foncières, les autorisations préalables et la réalisation des travaux de restauration. Le phasage des actions découle des logiques de transport solide naturel du cours d'eau et de ses affluents. Les étapes ci-dessous sont ordonnées chronologiquement et fonctionnellement interdépendantes :

- 1 Restauration de la Glière dans la plaine de Mercier • 2015
- 2 Reconnexion du marais de Giez à l'Eau Morte • 2016
- 3 Restauration des continuités écologiques de la Glière dans la traversée de Faverges-Seythenex • 2018
- 4 Restauration du barrage des Roux pour maîtriser les apports de matériaux du Saint-Ruph provenant de l'amont • **En cours**
- 5 Restauration de l'espace de bon fonctionnement de l'Eau Morte au niveau de Sollier, La Reisse, Verthier • **Partie réalisée sur Sollier en 2021, suite des travaux transférés au SILA**
- 6 Restauration du Nant de Montmin dans la plaine du Villard de Vesonne • **Études SILA en cours**
- 7 Restauration de l'Eau Morte au golf de Giez • **Études SILA à venir**

La restauration du barrage des Roux est programmée en **phase 4** de ce plan. Il est important pour les élus communautaires de finaliser cette étape avant de passer le relais au Syndicat du Lac d'Annecy, le SILA qui reprend la compétence concernant les travaux de rivières sur le bassin versant sud du lac d'Annecy.

Le barrage des Roux se situe au niveau d'une zone d'étranglement naturel du lit du Saint-Ruph à l'ouest du chef-lieu de Seythenex. Cet ouvrage haut de 10 mètres a été construit en 1886 pour éviter que les matériaux transportés par le torrent ne provoquent des débordements plus en aval. Il revêt une **importance stratégique** pour assurer la protection des personnes et des biens de Faverges-centre. Cet ouvrage et sa plage de dépôts, même déjà bien remplie, jouent un rôle essentiel comme régulateur des bouffées exceptionnelles de matériaux que le torrent pourrait mobiliser lors d'événements climatiques exceptionnels.

Les dernières interventions d'entretien datant de 1946, la construction présente des signes de vieillissement (dégradation des joints entre les pierres notamment).



Il devenait donc urgent d'engager des travaux de restauration qui stoppent la dégradation de l'ouvrage et lui permettent de jouer encore longtemps son rôle de protection.

Un chantier d'accès difficile retardé par la météo

Avant tout, une piste d'accès était nécessaire côté Seythenex. Côté Glaise, le pont du Villaret ne permet pas le passage des gros engins et les terrains du versant ne sont pas assez stables. La nouvelle piste sera pérennisée pour maintenir l'accès aux parcelles agricoles et assurer l'entretien du barrage à l'avenir.

Il s'agit aussi d'un chantier très dépendant des conditions climatiques. La sécheresse de l'été 2023 a compromis le planning initial du chantier car les travaux en rivière ont dû être interdits. A contrario, les fortes pluies de l'automne 2024 ont généré quatre crues consécutives qui ont obligé les entreprises à recommencer les travaux préparatoires à chaque fois !

En novembre, le niveau d'eau était encore trop haut pour réaliser les travaux de réfection du pertuis maçonné situé en partie inférieure du barrage. Les dernières phases de travaux sont donc reportées en 2025.

La CCSLA porte ces travaux sur son budget d'investissement. Leur coût estimé à ce stade s'élève à **200 000 € TTC**.

La restauration du barrage EN BREF

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Entreprise chargée du terrassement : Basso TP

- Création d'une piste pérenne dans le versant et d'une piste temporaire dans la plage de dépôts pour accéder jusqu'au barrage
- Aménagement d'un chenal de dérivation du Saint-Ruph en rive gauche, puis en rive droite
- Canalisations de la majorité du débit dans une buse afin de mettre le barrage hors d'eau

RESTAURATION DU BARRAGE

Entreprise chargée de la restauration : Alp'ime

- Réfection du couronnement supérieur en granit
- Rejointoiement des pierres sur toute la face aval et en partie haute de la face amont
- Création d'un enrochement en rive gauche pour une meilleure protection latérale du barrage
- Réfection du pertuis maçonné inférieur

Finalisation des travaux reportée à l'été 2025 (si les conditions météorologiques le permettent)





L'ensemble des élus et du personnel de la
Communauté de Communes des Sources
du Lac d'Annecy se joignent à moi pour
vous présenter nos meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.

Le Président, Jacques Dalex



BONNE ANNÉE 2025
aux Sources du lac d'Annecy



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
SOURCES DU LAC D'ANNECY

